

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ALMA**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'ALMA, TENUE LE LUNDI 21 DÉCEMBRE 2015 À 19 H 30 À LA SALLE DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL, 140, RUE SAINT-JOSEPH SUD.

SONT PRÉSENTS : Monsieur le Maire Marc Asselin,
Madame la conseillère Sylvie Beaumont,
Messieurs les conseillers Lucien Boily, Jocelyn Fradette, Gilles Girard, Frédéric Tremblay, Gino Villeneuve et Alain Fortin.

ABSENCE MOTIVÉE : Monsieur le conseiller Pascal Pilote.

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE MAIRE MARC ASSELIN.

SONT AUSSI PRÉSENTS: Monsieur Sylvain Duchesne, directeur général, et monsieur Jean Paradis, greffier.

La séance est ouverte à 19 h 30 et les membres du conseil présents déclarent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance dans les délais impartis.

ADOPTION DU BUDGET 2016

639-33-2015

"Citoyennes et citoyens de la Ville d'Alma,
Collègues du conseil municipal,
Membres de la presse,

Au cours des dernières semaines, le conseil municipal et l'équipe de direction ont élaboré le budget 2016 de la Ville d'Alma en procédant à une analyse exhaustive des revenus et dépenses de chaque service.

Suite à un examen minutieux des prévisions budgétaires, les élus municipaux annoncent qu'une légère hausse du compte de taxes de l'ordre de 1,19 % pour la résidence moyenne sera nécessaire pour l'année 2016. Ce montant avoisine le taux d'inflation qui se situait à 1 % à la fin du mois d'octobre 2015.

Il est à noter qu'un gel des tarifs des services d'aqueduc et d'égout de même qu'une baisse de la tarification pour la collecte des matières résiduelles contribue à ce faible ajustement du compte de taxes.

Je vous rappelle que le rôle d'évaluation 2016-2017-2018 entrera en vigueur et que celui-ci contient une hausse moyenne des valeurs du secteur résidentiel de l'ordre de 7,6 % par rapport au rôle précédent.

Ainsi, compte tenu que la résidence moyenne s'élève à 192 000 \$ selon le nouveau rôle d'évaluation, cela représente une augmentation de 23,73 \$ pour l'année 2016.

En tenant compte de l'ajustement des taux de taxation et de la hausse des valeurs du nouveau rôle d'évaluation, c'est un montant supplémentaire de 470 328 \$ provenant des revenus de la taxe foncière qui sera injecté au prochain budget. Ce montant représente une hausse de 1,38 % par rapport au budget précédent.

Tel qu'indiqué lors du dépôt du Rapport du maire sur la situation financière de la Ville d'Alma en novembre dernier, l'augmentation du budget municipal est attribuable notamment à :

- L'augmentation du coût des contrats de déneigement et de conciergerie;
- L'ajustement du budget dévolu à l'entretien mécanique du parc de véhicules;
- La croissance générale du coût de la vie et de la masse salariale.

En ce qui concerne le montant total du budget 2016, il sera de 63 736 938 \$. Ce budget comprend un montant réservé de 5,6 millions de dollars pour les investissements payés comptant.

Voici les prévisions budgétaires pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016.

	Budget 2016
Revenus	
Taxes	42 964 469 \$
Paiements tenant lieu de taxes	3 503 500 \$
Transferts	1 173 850 \$
Services rendus	14 578 119 \$
Imposition de droits	695 000 \$
Amendes et pénalités	495 000 \$
Intérêts	315 000 \$
Autres revenus	12 000 \$
TOTAL DES REVENUS	63 736 938 \$
Charges	
Administration générale	5 283 424 \$
Sécurité publique	7 672 477 \$
Transport	8 957 462 \$
Hygiène du milieu	7 703 140 \$
Santé et bien-être (logements sociaux)	120 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	4 538 017 \$
Loisirs et culture	8 490 671 \$
Réseau d'électricité	10 454 522 \$
Frais de financement	1 899 390 \$
Amortissement des immobilisations	7 660 000 \$
TOTAL DES CHARGES	62 779 103 \$
Excédent de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	957 835 \$
Conciliation à des fins fiscales	
<i>Ajouter (déduire)</i>	
Immobilisations	
Amortissement	7 660 000 \$
Financement	
Remboursement de la dette à long terme	(2 771 000 \$)
Affectations	
Activités d'investissement	(5 610 435 \$)
Fonds réservés	(516 000 \$)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	279 600 \$
	(5 846 835 \$)

TOTAL DE LA CONCILIATION À DES FINS FISCALES	(957 835 \$)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	0 \$

Les taux de taxation et tarifs comparatifs 2015-2016 sont les suivants :

	2015	2016
Taux de la taxe foncière résidentielle	0,8461 \$	0,7986 \$
Taux de la taxe foncière commerciale	1,9139 \$	1,9107 \$
Taux de la taxe foncière industrielle	2,2550 \$	2,3053 \$
Services		
Tarif pour l'aqueduc par logement	160 \$	160 \$
Tarif pour l'égout et assainissement des eaux par logement	100 \$	100 \$
Tarif pour les matières résiduelles par logement	232,21 \$	220,23 \$
Tarif pour les matières résiduelles industrielles, commerciales et institutionnelles	439 \$	439 \$
Tarif pour la vidange des boues de fosses septiques pour une occupation permanente (vidange aux 2 ans)	61,50 \$	61,50 \$

Ce budget, que je qualifie de raisonnable et qui respecte la capacité de payer des contribuables, nous permet de maintenir l'excellent niveau des services de base aux citoyens. Il nous donne également les moyens de faire face aux investissements nécessaires à la réalisation des grands projets qui vous ont été annoncés cette année et qui amèneront la municipalité à célébrer notre 150^e anniversaire de façon remarquable.

En 2015, la charge fiscale moyenne des municipalités québécoises comptant entre 25 000 et 100 000 était de 2 750 \$. Avec ce nouveau budget, nous maintenons encore une fois un compte de taxes beaucoup plus bas que les municipalités comparables.

En terminant, je remercie les membres du conseil municipal et toute l'équipe de gestionnaires de la Ville d'Alma pour le travail accompli dans l'élaboration de ce budget et pour la rigueur dont vous faites preuve dans son suivi.

Les contribuables peuvent consulter le sommaire des prévisions budgétaires sur le site Internet au www.ville.alma.qc.ca. De plus, ce budget sera publié dans la prochaine édition du Journal Le Lac-Saint-Jean le mercredi 23 décembre prochain. "

CONSIDÉRANT QU'à la suite de la lecture du rapport de présentation des prévisions budgétaires 2016 faites par Monsieur le Maire et prévoyant des dépenses de fonctionnement, l'amortissement des immobilisations, le remboursement de la dette à long terme et des affectations, le tout totalisant 63 736 938 \$, le conseil municipal juge opportun d'adopter lesdites prévisions budgétaires;

il est proposé par monsieur le conseiller Alain Fortin,
appuyé par monsieur le conseiller Lucien Boily,
ET RÉSOLU :

"d'adopter ce rapport des prévisions budgétaires pour l'exercice 2016 tel que soumis et plus amplement détaillé dans ces documents, dont copie demeure annexée à la présente pour valoir partie intégrante."

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2016-2017-2018 **640-33-2015**

CONSIDÉRANT QU'à la suite de la présentation du programme triennal d'immobilisations, effectuée par Monsieur le Maire pour les années 2016-2017-2018, totalisant 56 117 500 \$, dont 25 269 500 \$ en 2016, 9 792 500 \$ en 2017 et 21 055 500 \$ en 2018;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil juge opportun d'adopter ce programme triennal d'immobilisations;

il est proposé par monsieur le conseiller Lucien Boily,
appuyé par monsieur le conseiller Alain Fortin,
ET RÉSOLU :

"d'adopter, tel que présenté, le programme triennal d'immobilisations 2016, 2017 et 2018 et plus explicitement détaillé dans le document produit, dont copie demeure annexée à la présente pour valoir partie intégrante, étant entendu que les projets feront l'objet d'une priorisation ultérieure par le conseil municipal."

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

641-33-2015

Aucune question n'est posée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 55.


greffier


maire